

PROGRAMME :	BRIQUETAGE-MAÇONNERIE
CODE DE COURS :	5303
NOMBRE D'HEURES DE FORMATION :	900

## FRAIS À ACQUITTER OBLIGATOIREMENT LORS DE LA JOURNÉE D'ACCUEIL



QTÉ	DESCRIPTION	MONTANT
<b>MODULES</b>		
1	254991 Organismes de l'industrie de la construction	10 \$
1	278712 Mortiers	8 \$
1	278722 Échafaudages	8 \$
1	278738 Pose à la ligne	10 \$
1	278746 Montage des coins	8 \$
1	278766 Ouvrages simples	9 \$
1	278776 Ouvrages complexes	8 \$
1	278793 Ouvrages - Éléments préfabriqués	8 \$
1	278806 Taille et pose de pierre	8 \$
1	278812 Cheminées et bases de poêle	8 \$
1	278821 Sensibilisation au réfractaire	8 \$
1	- Documents de formation et photocopies	36 \$
<b>Sous-total</b>		<b>129 \$</b>
1	Frais pour l'émission de la carte ASP construction <i>(non chargés sur preuve de détention de la carte)</i> <i>(Les prix sont sujets à changement sans préavis)</i>	<b>50 \$</b>
<b>Total</b>		<b>179 \$</b>

## MATÉRIEL OBLIGATOIRE À SE PROCURER

**Ces articles sont vendus par des commerces externes (prix approximatifs).**

**Avant de procéder à vos achats, des précisions vous seront données à la 1re journée de formation.**

**Exception : CADENAS POUR CASIER à avoir en sa possession lors de la 1re journée de formation.**

1	Cadenas pour casier	
1	Bande antisudation	
1	Bottes de sécurité de cuir avec tige de 8 po ou 20 cm	 
	<i><u>Les modèles ressemblant à des souliers de sport sont interdits dans ce département, la confection de la semelle et de l'empeigne ne répondant pas aux normes de sécurité pour le soudage et les étincelles.</u></i>	
1	Calculatrice	
1	*/** Couteau (style "Olfa")	
1	** Crayon pousse-mine 2 mm (style "Staedtler")	
1	* Demi-masque respiratoire avec cartouche poussière	
1	* Filtre pour les particules	
1	Gants de soudeur (paire)	
2	Chandail (t-shirt) gris Qualitech	
1	* Lunettes de sécurité	
2	** Pantalon (style "Big Bill") couleur gris	
1	* Porte-crayons et marteau	
1	*/** Sourdine (style "H9P3E")	

\* Ces articles peuvent être prêtés à l'élève pour la durée de la formation par le CFP Qualitech.  
Des frais peuvent s'appliquer advenant le bris ou la perte de matériel prêté.

\*\* Les marques sont seulement à titre d'exemples et toute autre marque équivalente peut être achetée par l'élève ou le parent.

**N. B. :** Les fournitures scolaires non reçues ou non utilisées sont remboursables au plus tard le 30 juin de l'année de l'abandon. L'élève doit se présenter au bureau administratif pour en faire la demande, le cas échéant.